



Résultats clé

Résultats clé pour les zones les plus touchées (Grand-Anse, bas Nord-Ouest, Haut Artibonite, Sud)

Consommation alimentaire : Au niveau des zones en situation crise les ménages peuvent avoir une consommation alimentaire encore inadéquate.

Evolution des moyens d'existence les ménages continuerons à adopter des stratégies d'adaptation affectant négativement leurs moyens de subsistance et deux à trois ménages ont eu recours à des stratégies d'urgence (vente de maison, de parcelles ou des derniers animaux femelles, mendicité).

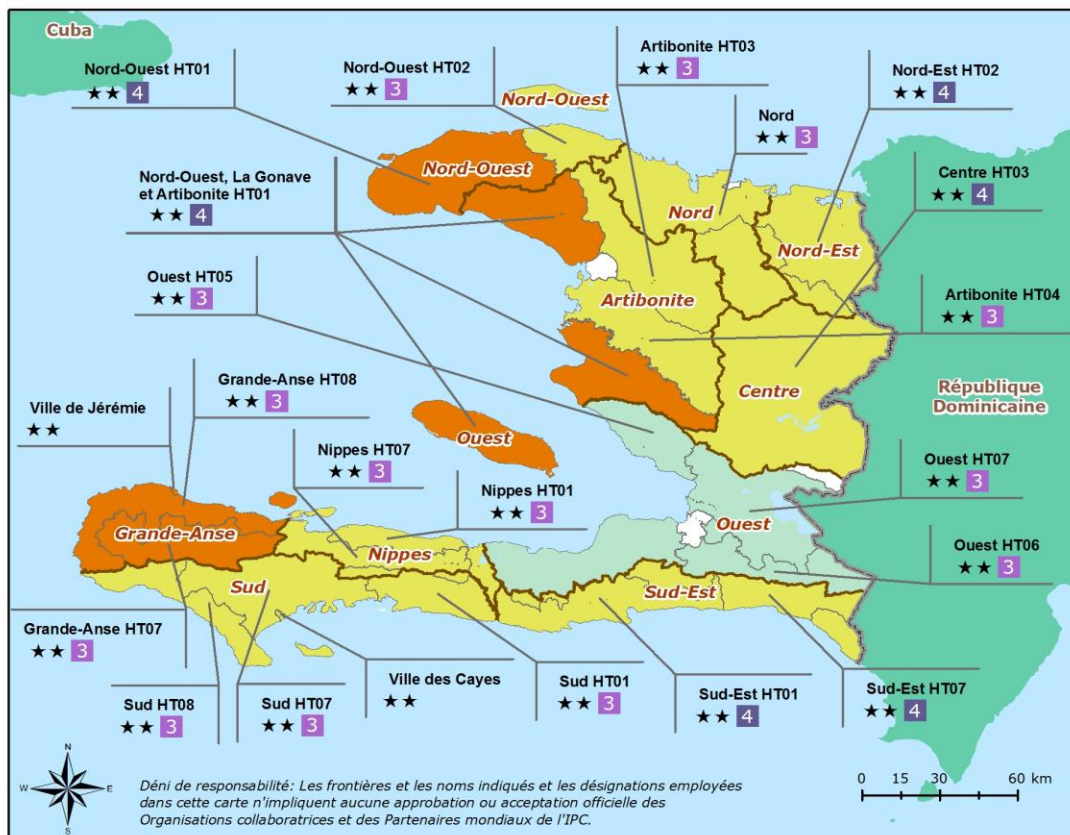
Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

La période de projection correspond à la période de récolte de la campagne agricole de printemps au niveau des différentes zones de moyens d'existence.

En dépit de prévision de pluviométrie légèrement inférieure à la normale, on s'attend à une amélioration de la disponibilité alimentaire locale à partir du mois de juin.

Toutefois, au niveau des départements affectés par le cyclone Mathieu, en raison de la forte décapitalisation des exploitations agricoles, l'accès des ménages à la nourriture continuera d'être un facteur limitant majeur à l'amélioration de la situation.

Classification de la sécurité alimentaire aiguë / situation projetée (Juin-Septembre 2017)



Clé pour la carte

Phase d'insécurité alimentaire aiguë (Situation projetée)

- 1 Aucune ou minimale
- 2 Stress
- 3 Crise
- 4 Urgence
- 5 Catastrophe, famine
- Pas analysées

! La zone serait au moins en une phase pire sans l'impact de l'aide humanitaire

Clé pour les boîtes de légende

Niveau de confiance de l'analyse

- ★ Acceptable
- ★★ Moyen
- ★★★ Haut/Elevé

- 1 Minimal
 - 2 Léger
 - 3 Modéré
 - 4 Sévère
- Niveau d'insécurité alimentaire chronique (Octobre 2015)**

Pour en savoir plus, contactez: La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) (cnsa@cnsahaiti.org)



Partenaires de l'analyse et organisations de soutien

CNSA, MSPP, ECHO, FAO, OXFAM, PAM, KoreLavi, USAID, FEWSNET, UNICEF, CARE, REACH, CARITAS Nippes, OCHA

Principaux résultats et problèmes

- En raison des récoltes attendues à partir du mois de juin, on peut s'attendre à une **amélioration de la de la** disponibilité alimentaire locale au niveau des différentes zones d'analyse. Toutefois **cette amélioration ne suffira pas pour induire un changement de phase** au niveau des certaines zones notamment le bas Nord-Ouest (HT01), & La Gonâve (HT01) & Artibonite (HT01) et la Grand-Anse (HT07, HT08 et ville de Jérémie) en raison de la forte décapitalisation des ménages. Ces zones d'analyse sont **maintenues en phase de crise** tandis que les autres passeront de la phase de crise à la phase de stress (Sud, Nippes, Sud-est, Nord-Est) ou en phase minimale (le département de l'ouest).
- Certains facteurs risquent par contre de faire changer les scenarios :
 - une épidémie de fièvre Zika ou de Choléra pendant la période pluvieuse ;
 - le passage d'un ouragan entre juillet et septembre ;
 - des pluies plus faibles que la moyenne à des moments critiques des cultures entre juillet et septembre ;
 - l'assistance inadéquate de ménages ;
 - l'absence de réponse au plan de relèvement ;
 - des troubles socio-politiques.
- Il convient de rappeler que cette classification par grandes zones de moyens d'existence peut toutefois revêtir **des disparités importantes à l'échelle inférieure**, au niveau des communes par exemple, suivant l'existence de facteurs dynamisants comme la présence de systèmes irrigués en fonctionnement ou contraignants comme un fort isolement géographique ou une anomalie climatique localisée par exemple. La phase de la zone est déterminée par les phases des 20% de la population se trouvant en pire condition.

Méthodes IPC et principales difficultés

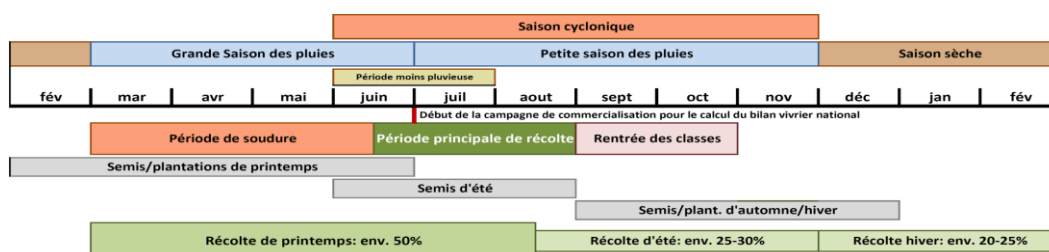
L'approche IPC se base sur le **consensus technique** d'experts des différents secteurs à partir d'un **large éventail de preuves**. Elle est guidée par un cadre analytique conçu à partir des **cadres de risque, danger et vulnérabilité**; cadre des **moyens d'existence durables**; **cadre analytique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** et les quatre **dimensions de la sécurité alimentaire** ainsi qu'un cadre de référence incluant un large éventail d'indicateurs (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, nutrition, les dimensions de la sécurité alimentaire...)

On a utilisé pour la gestion et l'organisation de l'information l'ISS (information Support System) qui est un portail web qui facilite le partage d'informations entre les différentes parties prenantes de l'analyse. Les informations peuvent donc être consultées en ligne sur demande.

Si le groupe de travail a eu accès à des données très récentes venant de la dernière évaluation de la sécurité alimentaire de décembre 2017 les **données nutritionnelles par contre datent d'avant Mathieu** et de plus elles n'ont pas encore été validées à date.

Calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et les implications pour le suivi

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture : le printemps qui va de février/mars à juillet/août ; l'été, du mois d'août à novembre et l'hiver de décembre à février.



La période de projection correspond à :

- la période de récolte de la campagne agricole de printemps ;
- la période de mise en place de la campagne d'été qui représente 25 à 30 % de la production annuelle. Il est important de suivre la pluviométrie au niveau des différentes zones agro écologiques ;
- la période cyclonique qui va de juin à novembre. Aucune prévision n'est encore faite en ce qui concerne la saison cyclonique toutefois tenant compte de degré de vulnérabilité environnemental du pays, Le passage d'un cyclone/ouragan même de faible intensité peu changer de manière considérable les prévisions en ce qui concerne la situation de sécurité alimentaire.

Il importe aussi de suivre la tendance des prix sur le marché international et la tendance du taux de change desquels dépendent en grande partie la tendance des prix sur le marché national.

Recommandations pour la prise de décision :

Les objectifs d'interventions prioritaires des zones classées en situation de crise (phase 3) sont les suivantes :

- Mettre en place des activités permettant de protéger les moyens d'existence ;
- Favoriser des activités de prise en charge et de prévenir la malnutrition ;
- Prévenir les cas de décès,

Pour les zones classées en situation de stress (phase 2), les objectifs d'interventions prioritaires sont les suivantes :

- Mettre en place des actions permettant de réduire les risques catastrophe ;
- Mettre en place des activités permettant de protéger les moyens d'existence ;

Recommandations pour les étapes suivantes pour l'analyse et la prise de décision

- La CNSA vient d'initier des séances de formation à l'échelle décentralisée en vue de la constitution de groupes de travail techniques régionaux, il est donc souhaitable de poursuivre cet effort de décentralisation des analyses IPC, ce qui permettra de réduire les coûts d'analyse et aussi la pérennité des analyses IPC ;
- Faire le plaidoyer auprès des institutions partenaires pour que les zones de moyens d'existence soient considérées, comme unité d'analyse (en plus des unités administratives). Ceci faciliterait la prise de décision dans la mesure où on aurait des unités plus restreintes et plus homogènes ;
- Continuer d'appuyer financièrement la CNSA dans la mise en œuvre de l'IPC.

Pour plus d'informations, contactez

Groupe de travail technique IPC : cnsa@cnsahaiti.org; hcazeau@yahoo.fr jeancarel.norceide@wfp.org; hjeanulyse@yahoo.fr
Unité de soutien global IPC : www.ipcinfo.org; jerry.arguello@fao.org;

Tableau de population en phase 1, 2 ou 3 par strate/unité d'analyse																	
STATES	ZME	COMMUNES	POPULATION	Phase 1				Phase 2				Phase 3					
				Population		Pourcentage		Population		Pourcentage		Population		Pourcentage			
Strate1	GrandAnse HT08	Jeremie*, Moron*, Abricot, Bonbon, Anse d'Hainault*, Dame	267,852									53,878	à	74,999	20%	à	28%
Strate2	GrandAnse_HT07	Jeremie*, Moron*, Chambellan, Anse-d'Hainault*, Corail *	153,652									32,267	à	41,025	21%	à	27%
Strate3	SUD-Ht01	Aquin	94,602					39,223	à	79,138	41%	à	84%				
Strate4	Nippes_HT01	Miragoane*, Petite Riviere des Nippes, Anse a Veau, Petit Tou des	157,903					57,833	à	133,723	37%	à	85%				
Strate5	Sud_HT07	Cayes*, Torbeck, Chantal*, Camp-Perrin, Maniche, Saint-Louis,	366,109					167,616	à	283,299	46%	à	77%				
Strate6	Sud_HT08	Chantal*, Ile a Vache, Port Salut, St Jean du Sud, Arniquet, Coteau,	226,223					101,078	à	174,515	45%	à	77%				
Strate7	Nipes_HT07+HT08	Miragoane*, Fonds de Negres*, Paillant, Petit Tou des Nippes*,	167,769					99,109	à	118,811	59%	à	71%				
Strate8	Jeremie	Jeremie*	42,388					23,949	à	33,409	56%	à	79%				
Strate9	Cayes	Cayes*	86,780					17,356	à	21,141	20%	à	24%				
Strate10	Artibonite_HT04	Desdunes, Dessalines, Grande Saline, L'Estere, Petite Riviere	458,065					231,443	à	380,043	51%	à	83%				
Strate11	Artibonite_HT03	Ennery, Gonaives*, Gros Morne*, Marmelade, St Michel,	401,532					168,544	à	354,439	42%	à	88%				
Strate12	Artibonite_HT01	Anse Rouge, Gros Mornes*, LaChapelle, St Marc *, Terre	678,576									135,715	à	184,525	20%	à	27%
Strate13	Ouest_HT05	Arcahaie, cabaret	264,325	211,460	à	264,325	80%	à	100%								
Strate14	Ouest_HT06	Petion Ville*, Kenscoff, Croix des bouquets*, Fond Verettes	120,156	96,125		120,156	80%		100%								
Strate15	Ouest_HT07-ht03	Cornillon, Port au Prince*,carrefour*, Petionville,	1,005,027	804,022		1,005,027	80%		100%								
Strate16	Sud-Est_HT01	Jacmel, Marigot, Cayes-jacmel, Lavallee, Baint*, Cote de fer*,	370,071					110,541	à	169,752	30%	à	46%				
Strate17	Sud-Est_HT07	Jacmel*, Marigot, cayes-jacmel*, baint, Cote de fer, Belle Anse*,	213,716					61,062	à	86,595	29%	à	41%				
Strate18	Nord-Ouest_HT01	Baie de Henne, Bassin Bleu*, Bombardopolis*, Jean Rabel*,	330,098									115,534	à	121,615	35%	à	37%
Strate19	Nord-Ouest_HT02	LaTortue, Anse a Foleur, BassinBleu*, Port de paix*, St Louis	277,489					102,550	à	206,824	37%	à	75%				
Strate20	Nord-HT02+HT03	Tout le departement	798,141					249,818	à	290,233	31%	à	36%				
Strate21	Nord-Est_HT02_HT03	Tout le departement	367,038					87,390	à	169,466	24%	à	46%				
Strate22	Centre	Tout le departement	707,601					231,331	à	355,923	33%	à	50%				
TOTAL			7,555,113	1,111,606		1,389,508		1,748,845	à	2,857,310			337,395	à	422,164		